

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2026, le conseil de la Municipalité d'Adstock a adopté le premier projet de règlement numéro 299-24-7 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24.

Le projet de règlement a pour objet :

- De corriger, d'ajouter, de modifier ou de préciser certaines dispositions du Règlement ;
- D'apporter des modifications en lien avec les documents exigés et les dispositions relatives aux permis et certificats;
- De modifier certaines dispositions en lien avec les fondations ;
- D'apporter des modifications concernant la mixité des usages et les usages complémentaires ;
- De clarifier certaines dispositions en lien avec la protection du couvert arborescent et arbustif ;
- D'agrandir les limites de la zone « M.5.2-6 – Villageois mixte » à même la zone « ZS.9-3 – Utilité publique » ;
- D'apporter des modifications en lien avec la largeur minimale d'un lot dans les milieux de vie ou zone suivants :
 - o « M5.1 – Villageois résidentiel »
 - o « M.5.2-1 – Villageois mixte » ;
 - o « ZS.2 – Mont Adstock camping » ;
- D'apporter des modifications quant à l'emprise au sol maximum des bâtiments principaux et accessoires sur le terrain dans un milieu de vie « M5.2 – Villageois mixte » et « M5.3 – Noyau villageois de Saint-Méthode ».

Une assemblée de consultation publique aura lieu le lundi 13 avril 2026 à 19 h au Centre Intergénérationnel à Adstock. Durant cette assemblée, la Municipalité présentera les principaux éléments du projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet à la page [Règlements municipaux](#) accessible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant ce projets de règlement peut également transmettre des commentaires ou observations par écrit avant le vendredi 10 avril 2026 par les moyens suivants :

par courriel :

dg@adstock.ca

par courrier :

À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 17 mars 2026.

Le directeur général,

(Signé)

Jérôme Grondin

